

**Dossier simplifié - Appel à projets : *Ensemble artisans du tourisme “autrement” ! - 2e Édition***

**Information à l’attention de l’organisme porteur de projet**

**Dossier simplifié**

Dans un premier temps, le Fonds de dotation OMNIS vous demande de compléter un dossier simplifié pour un premier examen de votre projet. Si votre dossier est retenu à cette première étape, nous vous demanderons alors des informations complémentaires.

**Merci de bien vouloir compléter toutes les rubriques afin que nous puissions étudier au mieux votre demande.**

**Identité du porteur de projet**

Civilité : **☐** Monsieur **☐** Madame

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :       Ville :

Téléphone :       Mobile :

E-mail :

**Identité de la structure porteuse du projet (si existante) ou structure à laquelle le projet est rattaché**

Nom de la structure :   

Adresse :

Code postal :       Ville :

Statut juridique de la personne morale :

Nom et du représentant légal de la structure :

Site internet (si existant) :

Activité :

**Description du projet :**

Intitulé du projet (si défini) :

Pouvez-vous décrire votre projet ? (Merci de détailler) :

Lieu/ périmètre de réalisation :

Quels sont vos partenaires (si applicable) :

* Dans le cadre de la réalisation du projet ? :
* Dans le cadre du financement du projet ? :

À qui ce projet s’adresse-t-il ? Qui sont les publics/ bénéficiaires ? :

Quel est l’état d’avancement du projet ? :

Date de début (prévu) :

Observations, remarques complémentaires :

**Description de votre demande de soutien :**

Quel est le budget global du projet ? :

Quel est le montant sollicité auprès du fonds de dotation OMNIS ? :

Pouvez-vous détailler votre demande de soutien (pour quels besoins ?) :

**Comment avez-vous connu cet Appel à projets du fonds de dotation OMNIS ?**

**Merci de retourner ce dossier simplifié par mail [lh-omnis@villagesclubsdusoleil.com] avant le 18 mars 2024**.Si votre projet est pré-sélectionné, vous recevrez un dossier complet à renseigner ainsi qu’une liste de documents à joindre avant le 6 mai 2024. L’examen des dossiers complets aura lieu courant mai-juin 2024 pour attribution éventuelle. En cas de besoin, le porteur de projet pourra être auditionné par le conseil d’administration d’OMNIS.